

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMMC vise la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de LabelVie S.A.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux - AMMC - a visé, en date du 12 septembre 2023 sous la référence N° VI/EM/026/2023, le dossier d'information relatif à la mise à jour annuelle du programme d'émission de billets de trésorerie de LabelVie S.A.

Le Dossier d'information visé par l'AMMC est constitué de :

- * La note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC le 13 décembre 2019, sous la référence EN/EM/016/2019 ;
- * Le document de référence de LabelVie, relatif à l'exercice 2022, enregistré par l'AMMC le du 12 septembre 2023, sous la référence EN/EM/015/2023 ;

Le Dossier d'information visé par l'AMMC est disponible à tout moment au :

- Siège social de LabelVie SA : Angle Rue Rif et Route des Zaërs Km 3,5 Souissi Rabat - Maroc et sur son site internet (www.labelvie.ma) ;
- Au près du conseiller financier : CDG CAPITAL, Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat - Maroc.

Le dossier d'information est mis à la disposition du public sur le site internet de l'AMMC www.ammc.ma.

Par ailleurs, des résumés du dossier d'information en langues arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site internet de labelVie et sur le site internet de l'AMMC.